

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

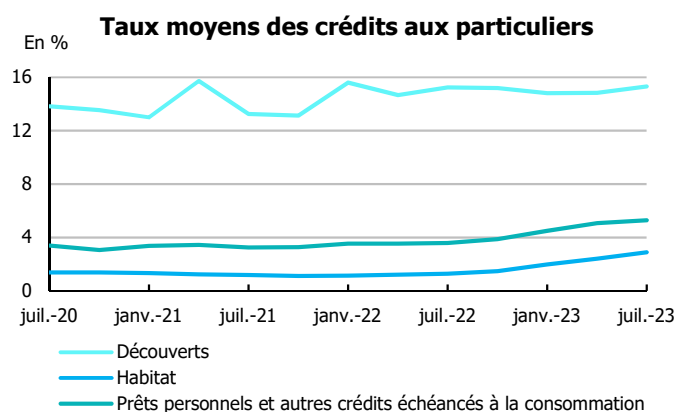
Novembre 2023

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

3^E TRIMESTRE 2023 LA REMONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT SE POURSUIT

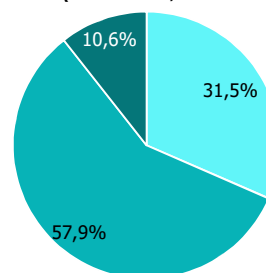
- À La Réunion, le taux moyen des **crédits à l'habitat** poursuit sa remontée. Il progresse de 48 points de base (pdb) au 3^e trimestre 2023 par rapport au 2^e trimestre 2023, soit +160 pdb sur un an. Il s'élève désormais à 2,88 %, en deçà du niveau moyen observé en France entière (3,17 %) et dans les autres DOM. La durée moyenne des prêts à l'habitat ressort à 22 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 142 000 euros.
- Le taux moyen **des nouveaux prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** augmente de 22 pdb sur le trimestre, soit +169 pdb sur un an. La durée moyenne des prêts personnels est d'un peu moins de 5 ans, pour un montant moyen de 16 000 euros.
- Le taux moyen des découverts s'accroît également (+49 pdb), mais reste proche des niveaux observés un an auparavant.

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



- Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

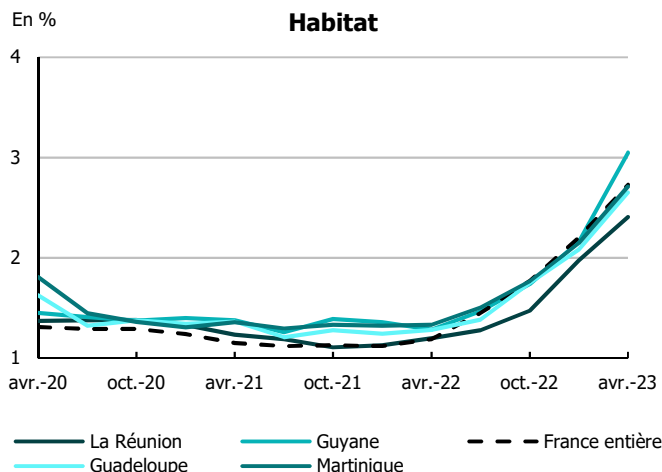
Sources : IEDOM, Banque de France

Taux moyens débiteurs en %							Variations (en pdb*)	
		juil.-22	oct.-22	janv.-23	avr.-23	juil.-23	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	15,23	15,19	14,81	14,83	15,32	9	49
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,59	3,86	4,49	5,06	5,28	169	22
	Habitat	1,28	1,47	1,97	2,41	2,88	160	48
France entière	Découverts	4,86	5,23	5,49	6,10	6,22	136	12
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,85	4,31	4,98	5,64	5,91	206	27
	Habitat	1,45	1,77	2,20	2,73	3,17	172	44

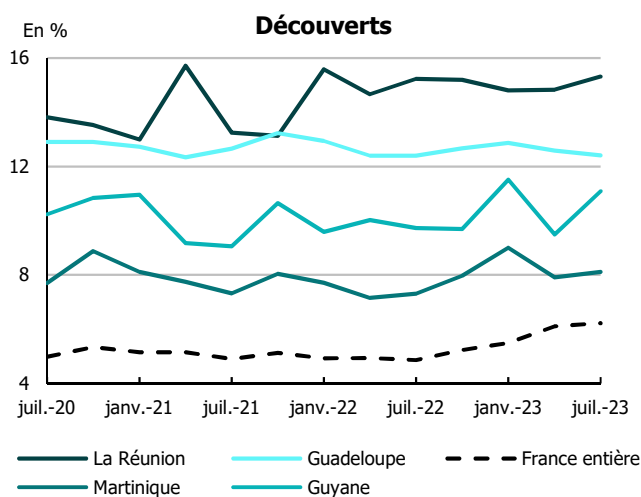
* point de base

Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

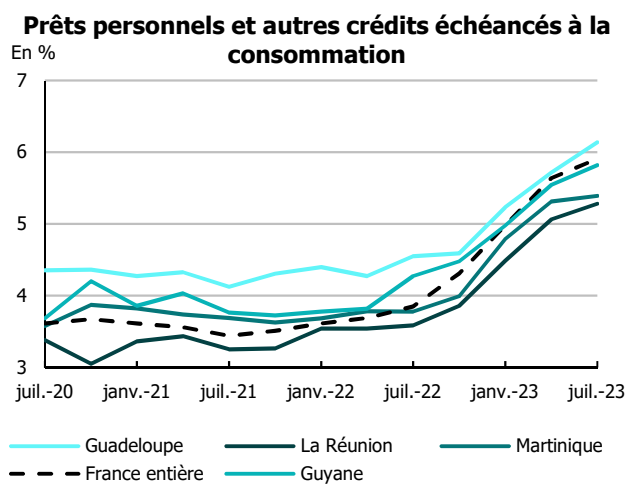
Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite un peu plus de 25 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.